

19 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4^e circonscription
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



inaki_echaniz



Iñaki Echaniz



@Inakiechaniz



Iñaki Echaniz



inakiechaniz.fr

IÑAKI ECHANIZ DÉFEND PLUSIEURS AMENDEMENTS D'URGENCE FACE À LA CRISE DU LOGEMENT EN ZONES TOURISTIQUES

Alors que les débats sur le budget ont commencé la semaine dernière en séance publique, Iñaki Echaniz a choisi la thématique du logement pour ses premiers amendements sur le projet de loi de finances pour 2023. En effet, dans la continuité de son implication sur le sujet lors de sa première Question au Gouvernement et récemment dans une tribune de la fondation Abbé Pierre réclamant la fin des cadeaux fiscaux accordés aux logements de tourisme, Iñaki Echaniz a défendu, hier soir, deux amendements.

Ces derniers visaient à modifier la législation qui prévoit aujourd'hui des abattements fiscaux très avantageux, allant jusqu'à 71%, pour les propriétaires de logements meublés de tourisme.

Le député a ainsi voulu restreindre ces avantages en les supprimant dans les territoires les plus tendus et en les restreignant dans les autres zones.

«Nos territoires, notamment touristiques, subissent une vraie crise du logement, il est inconcevable de maintenir de tels avantages fiscaux au regard des conséquences qu'engendrent l'expansion des logements de tourisme dans nos circonscriptions. Le manque de logements disponibles et l'augmentation des prix pénalisent la population de nos territoires et ont un impact durable sur le développement local : comment maintenir un tissu économique sans salariés et porteurs de projets à proximité ? Comment maintenir des écoles sans enfants pour les intégrer ? J'ai voulu m'investir rapidement sur le sujet, dès le projet de loi de finances qui permettait d'apporter des réponses à cette situation urgente sur laquelle j'ai sollicité le Gouvernement à plusieurs reprises. »

Malheureusement ces amendements ont été rejetés par la majorité et le Gouvernement en raison de l'impact potentiel qu'ils auraient sur les gîtes ruraux, le député a alors proposé de sous-amender son dispositif pour exclure les gîtes, sans échos favorables.

Iñaki Echaniz a également déposé plusieurs amendements visant à donner plus de pouvoir aux maires pour faire face à la crise du logement. Le premier propose de réhausser le plafond de la surtaxe d'habitation sur les maisons secondaires que peut fixer le maire et d'élargir le nombre de communes pouvant utiliser ce dispositif.

Par ailleurs, il a souhaité porter une disposition législative afin de décorrérer la variation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de celle de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les zones subissant une forte pression foncière. En effet, il n'est pas pertinent de lier ces deux taxes qui n'ont pas le même objet et ne concernent pas le même public : l'une visant les maisons secondaires et l'autre les propriétaires, parfois modestes, des habitations de la commune.

Retrouvez ses interventions :

[https://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?](https://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?downloadFilename=http://anorigin.vodaly.com/vod/mp4/ida/domain1/2022/10/source_12314197_2652344_2786594.mp4)

[downloadFilename=http://anorigin.vodaly.com/vod/mp4/ida/domain1/2022/10/source_12314197_2652344_2786594.mp4](https://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?downloadFilename=http://anorigin.vodaly.com/vod/mp4/ida/domain1/2022/10/source_12314197_3474353_3568229.mp4)

[https://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?](https://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?downloadFilename=http://anorigin.vodaly.com/vod/mp4/ida/domain1/2022/10/source_12314197_3474353_3568229.mp4)

[downloadFilename=http://anorigin.vodaly.com/vod/mp4/ida/domain1/2022/10/source_12314197_3474353_3568229.mp4](https://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?downloadFilename=http://anorigin.vodaly.com/vod/mp4/ida/domain1/2022/10/source_12314197_3474353_3568229.mp4)

Retrouvez ses amendements :

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements?](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements?dossier_legislatif=DLR5L16N45988&examen=EXANR5L16PO791932B0273P1D1&auteur=PA794854&premier_signataire=premier_si)

[dossier_legislatif=DLR5L16N45988&examen=EXANR5L16PO791932B0273P1D1&auteur=PA794854&premier_signataire=premier_si](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements?dossier_legislatif=DLR5L16N45988&examen=EXANR5L16PO791932B0273P1D1&auteur=PA794854&premier_signataire=premier_si)
gnataire

